

Règlement du Trail en Vallée d'Aure

1. Organisateur des Épreuves

Le Trail en Vallée d'Aure est organisé par l'association **Comité d'organisation du Trail des Sapeurs-Pompiers** (loi 1901), située au 3 rue Espeyrias, Centre de Secours, 65170 St-Lary Soulan.

2. Épreuves

L'événement propose plusieurs courses de pleine nature sur des sentiers et des chemins en zone de montagne. Chaque épreuve est une course en une seule étape, à allure libre, avec un temps limite.

Les parcours :

- **La Montagn'Hard :**
 - Distance : 40 km
 - Dénivelé : 2400 m D+
 - Ravitaillements : 3
 - Temps limite : 10 heures
 - Départ : Samedi 31 mai 2025 à 7h00

- **La Ronde des Isards :**
 - Distance : 23 km
 - Dénivelé : 1300 m D+
 - Ravitaillements : 2
 - Départ : Samedi 31 mai 2025 à 9h00

- **Les Balcons d'Aure :**
 - Distance : 12 km
 - Dénivelé : 500 m D+
 - Ravitaillement : 1
 - Départ : Samedi 31 mai 2025 à 10h00

- **La Marche Gourmande :**
 - Distance : environ 6 km
 - Dénivelé : 100 m D+
 - Départ : Vendredi 30 mai 2025 à 19h00
-

3. Matériel Obligatoire

- **La Montagn'Hard :**
 - 1 sifflet
 - Réserve liquide (1 litre minimum)
 - 1 couverture de survie
 - 1 gobelet
 - Réserve alimentaire
 - 1 téléphone portable
 - Veste imperméable (10000 schmerbers minimum)
 - Bande élastoplast
 - En fonction des conditions météorologiques : collant long et gants
- **La Ronde des Isards & Les Balcons d'Aure :**
 - 1 gobelet et/ou flasque
 - 1 barre ou 1 gel minimum
 - 1 couverture de survie
 - 1 veste coupe-vent type K-WAY

Matériel Conseillé :

gants, téléphone portable, bonnet/casquette/Buff, lunettes de soleil, bande élastoplast, bâtons.

L'absence du matériel obligatoire occasionnera des pénalités pouvant aller jusqu'à la mise hors course

4. Inscriptions

Les inscriptions se font **uniquement en ligne** sur le site www.pb-organisation.com.

5. Conditions de Participation

Pour participer à l'une des épreuves, il est indispensable de :

- Être pleinement conscient de la spécificité montagne de l'épreuve.
- Avoir une capacité d'autonomie personnelle pour gérer les problèmes de terrain.
- Être préparé à affronter des conditions climatiques difficiles (vent, froid, pluie, neige).
- Savoir gérer la fatigue, les douleurs musculaires, les blessures.
- Comprendre que la sécurité dépend de l'adaptation individuelle aux problèmes rencontrés.

6. Catégories

- **Master 6** : 1956 à 1960
- **Master 5** : 1961 à 1965
- **Master 4** : 1966 à 1970
- **Master 3** : 1971 à 1975
- **Master 2** : 1976 à 1980
- **Master 1** : 1981 à 1985
- **Master 0** : 1986 à 1990
- **Seniors** : 1991 à 2002
- **Espoir** : 2003 à 2005
- **Junior** : 2006-2007
- **Cadet** : 2008-2009

7. Retrait des Dossards

- **Lieu** : Gymnase de St-Lary Soulan
- **Horaires** :
 - Vendredi 30 mai : 14h00 à 22h00

- Samedi matin : 8h00 à 9h30 *aucun dossard pour la Montagn'hard ne sera donné le samedi matin*

Les dossards doivent être portés de manière visible en toutes circonstances (sur la poitrine ou la cuisse).

8. Repas

Une **pasta party** est proposée en option lors de l'inscription, et sera servie **vendredi 30 mai à partir de 19h30**.

Un apéritif dinatoire ainsi qu'une soirée vous est proposé en option lors de l'inscription, et sera servi **samedi 31 mai à partir de 19h30**.

9. Remise des Prix/Lots

La **remise des prix** aura lieu le samedi à 18h30 au gymnase de Saint-Lary Soulan. Les **3 premiers** hommes et femmes du classement scratch ainsi que les **1ers** de chaque catégorie recevront un lot. (la règle du non cumul sera appliqué)

10. Secours, Sécurité, Abandon

Les secours seront assurés par les **sapeurs-pompiers** et une équipe médicale. En cas de difficulté, il est impératif de contacter les secours :

- Se rendre à un poste de secours
- Appeler le PC course (numéro communiqué lors du briefing)
- Appeler les secours (18, 15 ou 112)

Abandon : En cas d'abandon, il est obligatoire de signaler l'arrêt de la course et de remettre son dossard à un membre de l'organisation.

11. Ravitaillements et Postes de Contrôle

Les coureurs devront gérer leur autonomie pendant la course. Les postes de ravitaillement et de contrôle seront indiqués lors du retrait des dossards.

Nombre de ravitaillements :

- **Les Balcons d'Aure** : 1 ravitaillement, 1 point de contrôle
- **La Ronde des Isards** : 2 ravitaillements, 2 points de contrôle

- **La Montagn'Hard** : 3 ravitaillements, 4 points de contrôle
-

12. Vestiaires et Douches

Des **douches** seront disponibles au gymnase pour les coureurs, qui devront s'y rendre par leurs propres moyens.

13. Sanctions

Les chefs de poste peuvent disqualifier un concurrent pour diverses raisons, telles que :

- Refus de passage au contrôle
- Non-respect du parcours
- Non-respect de l'environnement
- Non-assistance à une personne en danger
- Tricherie (ex : usage de moyen de transport)

D'autres manquements au règlement entraîneront des sanctions décidées par le jury de course.

14. Assurance

- **Responsabilité civile** : L'organisation est couverte par un contrat d'assurance de la **Mutuelle Nationale des Sapeurs-pompiers de France**.
 - **Assurance accident** : Chaque concurrent doit avoir une assurance individuelle couvrant les frais de recherche et d'évacuation en cas d'accident.
-

15. Modifications / Annulation de l'Inscription

Aucun remboursement ne sera effectué sauf pour raisons médicales (certificat médical requis jusqu'au 1er avril 2025).

Les inscriptions peuvent être modifiées avant cette date en fonction des places disponibles.

16. Modifications / Annulation de la Course

L'organisation se réserve le droit de modifier les horaires, parcours, et emplacements des postes de secours en cas de conditions météorologiques défavorables ou pour des raisons de sécurité.

17. Droit à l'Image

En participant, chaque concurrent renonce à son droit à l'image et accepte l'utilisation de photos et vidéos prises pendant l'événement par l'organisation et ses partenaires.